

Agenda du Comité des fêtes

20 MAI: Gerville raid-brouette

20 JUIN: Rando VTT (collégiens et lycéens)

6 JUILLET: Soirée feu de camp (collégiens et lycéens)

13 JUILLET: soirée grillade / retraite aux flambeaux

Poisson d'avril

Cette année le troc aux plantes a eu lieu le 1er avril.

Nous avons encore reçu de nombreux visiteurs, des habitués bien sûr mais aussi des petits nouveaux, toujours un peu surpris que l'argent n'ait pas cours à l'occasion de ces échanges. Chaque année apporte en plus ses nouveautés comme ce splendide laurier du pêcheur apporté par Serge Simon !



INFORMATIONS UTILES

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat est ouvert:

le mardi de 15 h à 19 h, le vendredi de 10 h 30 à 12 h

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur rendez-vous**

Répondeur téléphonique au **02 35 29 30 43**

✉: mairie-gerville@laposte.net

PERMANENCES DE LA BIBLIOTHEQUE

mardi et vendredi de 17 h à 19 h

SALLE POLYVALENTE

Contact : M^{me} Gognet 02 35 27 01 30

Tarifs: vin d'honneur 80 €, journée 170 €, deux jours 220 €, vaisselle 0,80 €/personne.

SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal, travaux....	2,3
Informations diverses.....	4,5
Gerville insolite	6
Du côté de l'école.....	7
Animations du village.....	8-11

Directeur de la publication :

Thierry Masurier

Rédacteurs :

Nadège Auguet, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

GERVILLE INFOS

Numéro 40

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Mai 2012

Le mot du Maire

Le 6 mai, nous nous sommes déplacés en nombre pour participer à l'élection présidentielle. Je ne me permettrai pas de faire ici de commentaires sur le choix des électeurs alors que nous entrons en campagne pour les élections législatives. En revanche, je me réjouis du taux de participation à cette élection importante. Je me réjouis également d'avoir vu de nombreux jeunes venir voter pour la première fois. Certains d'entre eux ont même tenu (ou tiendront pour les législatives) un rôle au bureau de vote. Je les en remercie vivement. Je remercie également tous ceux qui ont accepté de prendre un peu de leur temps pour nous aider à organiser ces élections et ainsi faire vivre notre démocratie. J'espère vous revoir aussi nombreux les 10 et 17 juin prochains.

En ce qui concerne les dossiers gervillais, vous pourrez découvrir notre actualité au fil des pages de ce 40^{ème} numéro de Gerville Infos mais je veux juste revenir sur le dossier important du PLU. Nous l'avons « arrêté » lors de notre dernier conseil municipal. Cela signifie qu'il a quasiment sa forme définitive et que nous n'y retoucherons que si les personnes publiques associées (chambre d'agriculture, DDTM...) émettent un avis défavorable. Puis viendra, après l'été, le temps de l'enquête publique qui pourra, elle aussi, engendrer des modifications. N'hésitez pas à faire part de vos remarques au commissaire enquêteur qui sera nommé pour l'occasion. La dernière étape sera, enfin, la validation par M. le Préfet qui devrait intervenir, nous l'espérons, avant la fin de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été ensoleillé.

Thierry Masurier

**? Monuments préhistoriques?
Edifices moyenâgeux?
Mini- pyramides?**

A quoi peuvent bien correspondre ces constructions?



Au conseil municipal



Sécurité routière dans le village

Notre objectif étant de sécuriser au maximum le bourg en limitant la vitesse des véhicules traversant Gerville, nous avons décidé de poser, durant une période d'essai de deux mois renouvelable, des panneaux STOP au carrefour de l'église comme suit: un rue de la Liberté

dans le sens Gerville-Maniquerville, un rue de la Liberté dans le sens Maniquerville-Gerville et un rue des Hirondelles dans le sens Les Loges-Gerville.

Par ailleurs la pose d' un plateau ralentisseur, afin de sécuriser les abords de l'école, est à l'étude. Il serait localisé à la jonction des rues de la Liberté, de Normandie et du Chant des oiseaux.

PLU

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'urbanisme ont été arrêté par le Conseil Municipal. Le 7 décembre 2011 le PADD, projet d'aménagement et de développement durable, mis en conformité avec le Grenelle de l'environnement, a été approuvé. Le 21 mars 2012 c'était au tour du document du PLU d'être validé en conseil. Il a été communiqué aux personnes publiques associées. Nous devons maintenant attendre leurs lectures avant d'entreprendre l'enquête publique. La population peut cependant consulter d'ores et déjà le document actuel en mairie.

Drapeau

Compte tenu de l'état de vétusté du drapeau actuel, un nouveau drapeau a été acheté pour un montant de 740,32 € TTC.



Animations du village

Repas du CCAS

Heureusement que nous avons choisi pour cette version 2011 de notre traditionnel repas des anciens, un restaurant disposant d'une grande salle.

En effet, c'est avec une très agréable surprise que nous avons vu le nombre de convives

augmenter de façon importante cette année, plusieurs couples de nouveaux sexagénaires nous ayant rejoints. Le personnel communal aussi était au complet.

La grande salle de l'auberge du puits fleuri était donc pleine et M. et Mme Malingrau, les propriétaires, et leurs serveuses n'ont pas ménagé leur peine pour faire de cette journée une très belle réussite pour le plus grand plaisir de tous les convives.



DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Vous avez envie de parler, chanter, jouer en anglais ? Mme Maryse Simon vous propose de se réunir dans un « club » anglais adultes à partir de septembre prochain. Tout niveau est accepté, il s'agit simplement de s'amuser ou de préparer un départ en vacances.... Possibilité d'un « club » pour les plus jeunes. Si vous êtes intéressés, contacter Mme Simon en précisant vos disponibilités et l'âge de l'enfant.

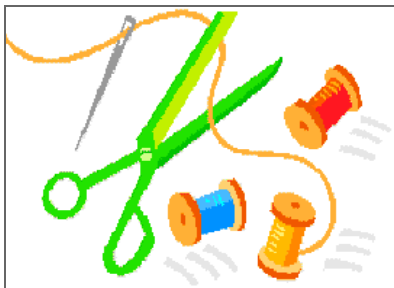
A remettre avant le 30 juin par courrier ou internet:

Mme Simon Maryse 8, résidence coquelicots 76790 Gerville

Maryse.simon@orange.fr



Animations du village



Atelier couture

L'atelier couture de Gerville se réunit tous les mardis à partir de 20 h au dessus de la mairie. Tout le monde peut y participer gratuitement. Chacun peut y apporter ses travaux, de couture ou de broderie, venir chercher des conseils ou apporter ses compétences. Une autre

occasion d'échanger l'aiguille à la main ou autour d'un bon café.

Bibliothèque

C'est le samedi 17 décembre que huit très jeunes Gervillais de 3 à 6 ans ont pu participer à l'atelier décorations de Noël.

Lise, Véronique et Karine les ont aidé à réaliser des anges, des sapins ainsi que des cartes de papier. Puis Lise leur a lu de jolies histoires de Père Noël!

La bibliothèque continue par ailleurs à renouveler son contenu grâce à la MDP (la bibliothèque départementale est devenue Médiathèque...), dont le bibliobus passera le 22 mai, ainsi qu'à des achats. Plusieurs nouveautés (Journal d'un corps de Daniel Pen-

nac, Du domaine des murmures de Carole Martinez, La belle amour humaine de Lyonel trouillot ou encore La liste de mes envies de Grégoire Delacourt) ainsi que d'autres livres récents (En avant, route! d'Alix de Saint André, La délicatesse de David Foenkinos, Purge de Sofi Oksanen ou Rosa candida d'Audur Ava Olafsdottir), seront ainsi bientôt à votre disposition.



Travaux

Lotissement du Vieux pressoir

Les constructions vont bon train et les nouveaux Gervillais s'installent progressivement. Qu'ils soient les bienvenus dans notre village. Une petite cérémonie d'accueil les mettra à l'honneur en septembre à l'occasion de la Saint Michel.



Toiture de la mairie-bibliothèque

Comme vous pouvez le voir les travaux sont en cours et d'ici quelques semaines nous aurons un toit tout neuf.

Lampadaires

Les lampadaires « boule » de la commune vont être remplacés cette année. Deux nouveaux candélabres vont être installés dans le lotissement des Bleuets pour un montant de 869,08 € TTC. Par ailleurs, des lampadaires LED seront installés dans les lotissements des Glanes et des Coquelicots.

Défense incendie

Après avoir consulté les propriétaires et afin de créer une nouvelle réserve incendie dans cette partie du village, le conseil municipal décide de réhabiliter la mare du « château » et d'effectuer les travaux permettant l'accès aux camions de pompiers.

Lutte contre le bruit



Afin d'éviter toute nuisance sonore nous rappelons qu'un arrêté préfectoral réglemente les horaires d'utilisation d'appareils bruyants tels que tondeuses, engins motorisés de jardinage et de bricolage...

Jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20h

Samedis: de 9h à 12 h et de 15 h à 19h

Dimanches et jours fériés: de 10 h à 12 h

Informations diverses

Permis de construire et déclaration préalable

Nous rappelons qu'une demande de permis de construire est obligatoire pour toute construction ou agrandissement de plus de 20 m². Par ailleurs une déclaration de travaux est obligatoire pour toute construction de moins de 20 m² (abri de jardin...), modification de l'aspect (ouverture de fenêtres, changement de toiture...) ou d'affectation d'un bâtiment (transformation d'une annexe en pièce d'habitation...)

La mention du permis ou de l'autorisation doit être affichée sur le terrain par le bénéficiaire pendant toute la durée des travaux.

Essaims d'abeilles, de guêpes...

Des apiculteurs de la région recueillent gracieusement les essaims d'abeilles. Vous pouvez, par exemple, contacter M. Cédric Lefevre du Bec de Mortagne au 02.35.27.00.70. Pour les autres hyménoptères (guêpes, frelons) seules les interventions sur le domaine public sont prises en charge par la communauté de communes de Fécamp. Les interventions sur le domaine privé restent à la charge des particuliers; il convient alors de faire appel à une société spécialisée. Une liste non exhaustive est à votre disposition en mairie.



Animaux domestiques



Face au problème récurrent des chiens errants dans le village nous tenons à rappeler que la divagation des chiens et des chats est interdite, sous peine d'amende. Les chiens errants sont ramassés par la Société A2P et emmenés vers la fourrière située vers la zone de Babeuf. A charge pour le propriétaire, s'il est connu, de s'acquitter des frais de garde et de captage.

Animations du village



Il faut ajouter à cela la grande fête du théâtre que représente le Téléthon à Gerville. Un public toujours plus nombreux est venu applaudir les acteurs amateurs du village et des environs. Un plaisir partagé par tous, comédiens et spectateurs. Un bénéfice de 1467 € pour l'AFM. Record battu !

Autres manifestations

Les occasions de nous rencontrer à Gerville ne relèvent pas toujours du Comité. Il y a par exemple les vœux du maire, toujours bien fréquentés, les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, le repas du CCAS ou le troc aux plantes. Dans le cadre des écoles, le Carnaval (qui a lieu dans la cour de l'école Jules Verne aux Loges) est toujours aussi apprécié: les plus jeunes ont pu cette année y voir brûler un bonhomme Carnaval aux allures d'une composition de fruits et de légumes à la Arcimboldo!



Animations du village

Comité des fêtes

Les six mois qui se sont écoulés depuis la parution du dernier Gerville infos ont vu défiler de nombreuses occasions de nous rencontrer. Le Comité des fêtes, toujours aussi actif, continue de proposer des animations pour tous les âges. Les traditionnelles soirées (soirée harengs et soirée danse), le loto et le rallye du 1er mai, ouverts à tous. Les activités réservées aux adolescents (collégiens et lycéens) avec la sortie laser-game du 10 mars et la soirée hot dog/danse du 7 mai. Les plus petits ne sont pas en reste car ils ont participé en nombre (plus d'une cinquantaine) à la sortie cinéma du 7 janvier, ont pu s'amuser lors de l'après-midi carnaval du 22 février et la chasse aux œufs du lundi de Pâques. C'est avec plaisir que nous voyons les Gervillais adhérer massivement à ces événements qui permettent de créer du lien dans notre petite communauté.



Informations diverses

Site internet



Nous vous rappelons que le site officiel de Gerville est en ligne ! Vous pouvez y trouver des informations permanentes (sur la mairie, la salle polyvalente, la bibliothèque, l'école... et administratives (démarches, numéros d'urgence). Un lien vous permet de passer sur le blog du maire de Gerville où vous pouvez suivre toute l'actualité communale. N'hésitez pas à nous faire part de ce que vous aimeriez y trouver ... afin que ce site se perfectionne progressivement.

Site Officiel Mairie de Gerville: <http://www.mairie-gerville.fr/>

Gerville insolite

Gerville et patrimoine

? Les constructions de la première page correspondent à une entrée de clos-masure matérialisée par des côtés en briques: c'est un « talus coupé » emblématique des anciens clos-masures du Pays de Caux. Il se trouve derrière le château, au sud de l'ancienne ferme exploitée actuellement par M. Démare des Loges. Il pourrait d'ailleurs constituer une étape intéressante sur le parcours du tour de village piéton de la commune. Il fait partie des **éléments du patrimoine bâti remarquable** recensés dans le cadre de l'élaboration du PLU.

La préservation de ces édifices, privés ou publics, nous semble en effet essentielle afin de pérenniser le patrimoine local. Ont été recensés dans ce même document l'Eglise ainsi que ses soubassements (murets en brique et silex qui entourent le cimetière), la séquence urbaine du bourg, construite en matériaux traditionnels, rue de la Liberté et rue des Alizés, les entrées ouest (grande grille en fer forgé) et sud du château ainsi que le superbe porche de la ferme d'Antoine et Valérie Debris.



Du côté de l'école...



Le lin

Dans le cadre des activités nature et afin de sensibiliser les enfants à leur environnement local, les élèves de CE2 de madame Girard travaillent cette année sur le thème du lin. Ils sont allés rencontrer Antoine Debris alors qu'il semait du lin dans un champs près de l'école. Une règle verticale y a même été laissée afin de suivre la progression de la poussée des plantes. Chaque enfant a, par ailleurs, pu mener une petite enquête auprès de son boulanger pour découvrir que certains d'entre eux utilisent de la farine de lin pour confectionner des pains.

Une sortie scolaire a aussi été faite le vendredi 16 mars autour de ce sujet. Le matin la classe s'est rendue à la **Ferme au fil des Saisons** à Amfreville les Champs, près d'Yvetot, afin de visiter l'écomusée du lin. Ce fut l'occasion d'échanger avec Brigitte et Antoine Vandecandelaere autour de cette plante si bien représentée en Pays de Caux: le travail du lin (rouissage, teillage, peignage), la fabrication du tissu, l'exploitation des graines (pour faire de l'huile, de l'encre ou de la peinture)... L'après-midi a été consacrée à la visite de la **coopérative Terre de lin** de Saint Pierre le Viger, près de Dieppe. Les enfants ont ainsi pu se rendre compte du travail du lin actuellement et de la dimension d'une linerie. Chacun est enfin revenu chez lui heureux de montrer à ses parents une douce poignée de lin teillé et peigné ainsi qu' un petite sachet de graines.

Reste à attendre le mois de juin afin de saisir ce moment magique où le lin nous donne ces fleurs blanches ou bleues qui colorent si délicatement notre paysage rural.